

ANNEXE IV

Conférence des Neuf Puissances

Déclaration du ministre des Affaires étrangères du Canada (l'hon. Lester Pearson) faite à la quatrième séance plénière

Monsieur le président, cette question à l'ordre du jour, sur laquelle je m'excuse de revenir, la Question 5, est intitulée: *Déclarations du Royaume-Uni et des États-Unis*. Je suppose qu'à ce propos il me sera permis de dire toute la valeur que j'attache aux déclarations que Monsieur Dulles et vous-même avez faites cet après-midi, et j'espère qu'en faisant une brève déclaration au nom de mon propre pays, je resterai dans le sujet.

Monsieur le président, permettez-moi de dire que votre déclaration est d'une importance historique. Si l'on croit, comme cela arrive parfois, que le Royaume-Uni regarde de l'autre côté de la Manche plus intensément en temps de guerre qu'en temps de paix, votre déclaration au début de cet après-midi a certainement dû chasser pareil sentiment. Elle m'a d'autant plus impressionné que je reconnais que la source de la puissance et de la gloire de cette île est venue de ce qu'elle regardait au delà des mers.

La déclaration de Monsieur Dulles a également été importante non seulement pour le développement de l'unité européenne, mais encore pour celui de cette plus large communauté atlantique qui nous concerne tous. En effet, j'estime que l'unité européenne ne peut pas se réaliser effectivement à moins que les liens non seulement entre les rives de la Manche mais encore entre celles de l'Atlantique sont forts et intacts. Mon pays a un rôle à remplir dans cet aspect atlantique du problème. Nous acceptons donc les engagements que continue à nous imposer notre participation à l'Organisation du Traité de l'Atlantique, et nous sommes résolus à faire toujours de notre mieux pour faire honneur à ces engagements. La disparition de la CED n'affecte pas, croyons-nous, ces engagements parce que la CED—bien que sa disparition nous ait beaucoup déçus—parce que la CED, dis-je, telle que nous l'envisageons, était un moyen et non une fin en soi. Nous sommes ici réunis afin de trouver une autre méthode qui permette d'atteindre la même fin. Cette autre méthode, cet autre accord doivent comporter l'association de l'Allemagne, non seulement à la défense de l'Europe et de l'Occident, mais—ce qui n'est pas moins important— au développement de la communauté atlantique; association qui doit être réalisée de telle façon que les craintes que nous avons héritées d'un passé malheureux soient remplacées par un nouvel et meilleur espoir en l'avenir.

On discute donc cette semaine de nouvelles méthodes et l'on recherche de nouvelles solutions. Toutefois, en ce qui nous concerne, l'OTAN demeure le foyer de notre participation à la défense commune et de notre espoir dans le développement d'une coopération plus étroite avec les autres peuples de la communauté atlantique. A ce titre, l'OTAN demeure le fondement de la politique étrangère du Canada. En effet, d'appuyer de tout notre cœur l'OTAN représente pour nous une ligne de conduite dépassant la politique en tant que telle et qui peut avoir toute la confiance de nos amis.